



FONCTIONNEMENT ET RÈGLEMENTS DES PATINOIRES

La Ville de Beaupré effectue l'entretien de la patinoire. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez vous adresser au directeur des loisirs de la Ville de Beaupré au 418 827-4541. Prendre note que les patinoires sont sans surveillance, **on demande votre collaboration dans le respect des horaires et des règlements.**

RÈGLEMENT SELON LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS :

Toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace doit porter les équipements protecteurs suivants lorsque cette activité est exercée sur **une aire de jeu ayant fait l'objet d'une réservation** à cette fin:

- Un casque protecteur.
- Un protecteur facial complet.
- Un protège-cou.

La Ville de Beaupré recommande fortement que les enfants portent un casque protecteur en tout temps.

RÈGLEMENTS - VILLE DE BEAUPRÉ

IL EST INTERDIT

- d'effectuer des lancers frappés et des mises en échec
- de se bousculer
- de consommer des boissons alcoolisées et des drogues sur site et sur la patinoire
- d'utiliser la patinoire si elle est fermée
- d'avoir un animal sur les surfaces glacées et à l'intérieur des bâtiments

MAINTENIR L'ENDROIT PROPRE ET RESPECTER LES ÉQUIPEMENTS EN PLACE.

Tout manquement à ces règlements peut entraîner l'expulsion du contrevenant.

UNE PRIORITÉ EST DONNÉE À CES ACTIVITÉS SELON L'HORAIRE SUIVANT :

PARC DES GOÉLANDS

- Patinage libre : Dimanche au samedi de 10 h à 13 h et de 17 h à 18 h 30.
- Hockey libre : Dimanche au samedi de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 22 h.

PLATEAU SPORTIF

- Patinage libre : Dimanche au samedi de 10 h à 15 h et de 17 h à 19 h 30.
- Hockey libre : Dimanche au samedi de 15 h à 17 h et de 19 h 30 à 21 h 30.

LA CRÊTE (entrée piétonnière à gauche du 99, rue de la Pionnière)

- Patinage libre seulement : Dimanche au samedi de 9 h à 22 h

LA FALAISE

- Patinage libre : Dimanche au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.
- Hockey libre : Dimanche au samedi de 12 h 30 à 15 h et de 18 h à 22 h.

La Ville de Beaupré a priorité lors de l'entretien de la patinoire

EN CAS D'URGENCE

PARC DES GOÉLANDS OU LA CRÊTE

- Si vous avez un cellulaire, faites le 911 ou le 310-4141 (police).
- Si vous n'avez pas de cellulaire allez au Marché Mont Ste-Anne (Au Pétro-Canada, 250 boul. du Beau-Pré, coin boul. Bélanger).

PLATEAU SPORTIF – CENTRE MULTIFONCTIONNEL (PAVILLON LE BOISCLAIR) :

Lundi au vendredi : 9 h à 22 h

Samedi et dimanche : 10 h et 16 h

Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier

- Allez au Centre multifonctionnel, il y a quelqu'un sur place ainsi qu'un téléphone et une trousse de premiers soins.

Autres moments :

- Si vous avez un cellulaire, faites le 911 ou le 310-4141 (police).

PATINOIRE DE LA FALAISE

- Si vous avez un cellulaire, faites le 911 ou le 310-4141 (police).